

Garde-corps périphériques constitués de filets de sécurité

Exigences

L'essentiel en bref

Les **garde-corps périphériques** peuvent être constitués de **filets de sécurité selon la norme EN 1263**. Il convient en l'occurrence de respecter les points suivants:

- Les filets doivent subir un **test annuel** selon la norme EN 1263.
- Deux systèmes sont possibles:
 - **Système 1** (fig. 1): un **câble métallique précontraint** remplace la lisse haute (selon la norme EN 13374: déformation de 55 mm au max. pour une charge de 300 N). Le câble métallique précontraint doit se situer partout à au moins 1,0 m du niveau fini de l'ouvrage.
 - **Système 2** (fig. 2): garde-corps périphérique avec filet de sécurité **sans câble métallique précontraint**: le bord supérieur du filet de sécurité doit se situer partout à au moins 1,5 m au-dessus du niveau fini de l'ouvrage.
- L'**écartement maximal entre les montants verticaux** doit être de 10 m pour les deux systèmes.
- Une **plinthe** ou une **bordure de toiture** d'au moins 15 cm de haut empêche toute chute de matériel.
- Le garde-corps périphérique constitué de filets de sécurité doit être monté selon les **indications du fabricant**. Les consignes de montage et d'utilisation doivent être scrupuleusement respectées.

Points à vérifier sur place

- Utilisation de filets **normés, adaptés** et en **bon état**.
- Les **liaisons et fixations des filets de sécurité** reliées entre elles ainsi que les liaisons et fixations des filets de sécurité reliées à l'ouvrage ou à d'autres éléments de construction doivent **être efficaces en termes de protection contre les chutes**.
- L'installation de garde-corps périphérique et ses fixations doivent être dimensionnées de façon à **résister à toutes les charges** comme p. ex. les forces de précontrainte ou la chute d'une personne (force de précontrainte et valeurs déterminées sous contrainte verticale de 125 kg aux endroits les plus défavorables selon EN 13374).
- L'installation de garde-corps périphérique doit **être exécutée de manière solide et stable**. Elle peut être p. ex. ancrée à des piliers, fixée à des éléments de construction normés, ou encore fixée avec des sangles d'arrimage (pas d'attaches rapides!).

Un filet de sécurité utilisé comme garde-corps doit être au moins aussi efficace qu'un garde-corps classique en trois parties!



1 Bord supérieur du filet composé d'un câble métallique précontraint: il faut empêcher toute chute verticale entre le filet et la façade. Le bord supérieur du filet se situe à 1,0 m au-dessus du niveau fini de l'ouvrage.



2 Filet de sécurité sans bord supérieur rigide composé d'un câble précontraint et présentant une hauteur d'au moins 1,5 m au-dessus du niveau fini de l'ouvrage.

Exemples de filets de garde-corps périphérique correctement installés



3 Le filet du garde-corps périphérique doit être fixé de façon à ne pas former d'ouverture de plus de 30 cm en cas de charge.



4 Pour cette construction industrielle, le filet du garde-corps périphérique permet de sécuriser le bord du toit.

Éventails antichute

En Suisse, les éventails antichute complètent les échafaudages de façade pour retenir le matériel qui pourrait tomber. À l'étranger, où les travaux de construction sont parfois effectués sans échafaudage, ils assurent également une protection contre les chutes de personnes.

Selon l'article 26 de l'ordonnance sur les travaux de construction, un échafaudage de façade doit être installé dès que la hauteur de chute dépasse 3 m. Lorsqu'il n'est techniquement pas possible d'installer un échafaudage, l'utilisation d'éventails antichute (p. ex. système T selon SN EN 1263-1) peut être envisagée comme protection contre les chutes de personnes après consultation de la Suva.

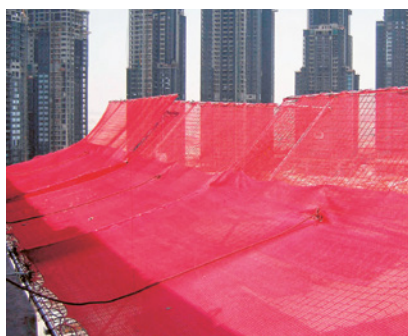


Informations complémentaires

Fiche thématique «Exigences de sécurité relatives aux filets de sécurité», www.suva.ch/33001.f

Fiche thématique «Garde-corps périphériques», www.suva.ch/33017.f

Suva, secteur génie civil et bâtiment
Tél. 021 310 80 40, genie.civil@suva.ch



5 à 7 En Suisse, du fait des échafaudages obligatoires (art.26 OTConst), les éventails antichute sont rarement utilisés.

Normes et prescriptions applicables

OTConst	Art.22, 23, 27, 41
SN EN 13374	Garde-corps périphériques temporaires Spécifications du produit et méthodes d'essai
SN EN 1263-1	Filets de sécurité: Exigences de sécurité, méthodes d'essai
SN EN 1263-2	Filets de sécurité: Exigences de sécurité concernant les limites de montage

Suva
Sécurité au travail
Case postale, 1001 Lausanne

Fiche thématique 33028.f
État: janvier 2022
Téléchargement: www.suva.ch/33028.f